



VILLERS INFO

N°255 Décembre 2023

 <https://villerslesec.com>

 Commune Villers le Sec 70

 PanneauPocket



LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INVITENT AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITE

LE VENDREDI 05 JANVIER 2024 à 18H30 A LA SALLE DES FÊTES

LE VERRE DE L'AMITIE CLOTURERA CETTE MANIFESTATION

ADHESION A UN GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE ELECTRIQUE

La commune est actuellement membre d'un groupement d'achat d'électricité sur le périmètre Bourgogne Franche Comté jusqu'en 2025. La continuité de ces fournitures est renouvelée à partir de Janvier 2026 pour l'ensemble des compteurs électriques communaux et ce jusqu'en 2028. Le Conseil municipal valide à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Dans le but de rénover l'ancienne salle informatique et afin de créer un logement pour accueillir une personne seule ou un couple, le conseil municipal propose de solliciter la Caisse Centrale de la MSA de Bobigny pour un montant de 10 000€. Le projet global s'élève à 25 680€ comprenant des matériaux et des travaux à réaliser par l'employé municipal et les bénévoles. Adopté à l'unanimité.

Une demande de subvention DETR- Etat- sera sollicitée à hauteur de 50%, soit 9 498,48€ pour remplacer la chaudière gaz obsolète par une Pompe à Chaleur-PAC- dans les locaux de la mairie. Adopté à l'unanimité.

LOCAL DE DISTILLATION

A partir du 01 janvier 2024 le tarif de location de l'atelier de distillation sera de (sauf contrat déjà signé)

- 10€/ jour pour les Villersois(es)
- 20€/jour pour les locations à des personnes extérieures.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL CONTRACTUEL

Notre secrétaire de mairie est remplacée par Christopher STENEGRI depuis le 14/12/2023. Une convention est proposée par le Centre De Gestion-CDG- de Vesoul afin de nous mettre à disposition cette personne en tant qu'intérim jusqu'en juillet 2024. Le salaire et les frais administratifs sont à charge de la commune.

Le CM valide cette proposition à l'unanimité.

VENTE DE PRODUITS FORESTIERS

L'agent ONF nous signale des produits forestiers accidentels soit environ 50m³ de chênes déracinés dans nos forêts. Le CM décide de vendre ce lot de grumes et charge l'ONF d'exploiter le façonnage et la vente de ces arbres. Adopté à l'unanimité.

SUBVENTION POUR LES ECOLES

La directrice de l'école de Villers le Sec, Madame Roman en concertation avec ses collègues, nous a soumis un projet d'investissement, concernant l'achat de matériels pédagogiques afin d'améliorer l'ESPACE APPRENTISSAGE ECOLES. Des vidéoprojecteurs interactifs, des meubles et tables mobiles, des casques anti-bruit seront investis pour favoriser le travail des enfants en petits groupes. Le montant prévisionnel de l'investissement est de 21 118€. Plusieurs partenaires sont sollicités pour ce projet dont notre commune qui a décidé d'attribuer 1000€. Le solde serait pris en charge par l'Education Nationale.

LOCATION D'UN LOGEMENT

Le logement de 99m² situé au-dessus de l'école est loué à M. Jérémy BALIVET de Paris. Une caution solidaire lui sera demandé. Son arrivée est prévue le 01 Janvier 2024.

CINEMA HUMORISTIQUE A LA MEDIATHEQUE

Une nouvelle séance- gratuite- de cinéma est prévue **le Mercredi 03 Janvier 2024 à 17h30**. Film surprise !

MAISONS ET VILLAGE FLEURIS

Le Conseil départemental de Haute Saône nous a remis un diplôme des villages fleuris (pas de classement cette année) et a distingué les familles Alain FEDY et Jean René VINCENT pour le fleurissement particulièrement esthétique réalisé autour de leur maison. Bravo à eux !

Des travaux se dérouleront au cours de la semaine du 08 au 12/01/2024 dans la rue de Neurey. Ceux-ci concernent la pose des coussins lyonnais pouvant fermer l'accès temporaire à la circulation.

Merci pour votre bienveillance.

La mairie sera fermée au public du 26 décembre au lundi 01 janvier 2024.



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Mairie
3 Rue des Écoles
70000 VILLERS-LE-SEC
☎ 03 84 75 57 93

✉ mairie.villerslesec@orange.fr

posées au sujet de la diminution importante du débit d'eau potable à la source de Font de Champdamoy soit - 80% en 20 ans.

Le prix de l'eau s'élève à 3,42€/m³ en 2022 pur une consommation de 120m³ par an.

Au sujet de l'assainissement, ce sont 15 663m³ qui ont été traités par la CAV en 2022(-8,1%). Le tarif est le suivant 55€ de part fixe auquel il faut ajouter 2,30€/m³. Le prix moyen s'élève à 2,92€/m³ pour 192 abonnés.

REFLEXIONS CONCERNANT L'AGRIVOLTAÏSME

Nous avons rencontré cinq organismes spécialisés dans les installations agrivoltaïques. Les réflexions riches et cohérentes sont conduites au sein du conseil municipal depuis une année.
Nous ne manquerons pas de vous informer des avancements réalisés.

LOGEMENT A LOUER

Le logement de 99 m² situé au-dessus de l'école sera disponible dès le 01/01/2024. Il est composé de 2 chambres, une cuisine, une salle à manger, un cellier, un grenier et d'une place de parking. Le tarif est de 460€ mensuel + 60€ de chauffage.

Pour constituer le dossier, joindre un courrier de demande du logement, 3 derniers bulletins de salaire et une copie de carte d'identité à mairie.villerslesec@orange.fr.

CINEMA HUMORISTIQUE A LA MEDIATHEQUE

Une nouvelle séance- gratuite- de cinéma est prévue **le Mercredi 03 Janvier 2024 à 17h30**.
Film surprise à rire !



ECONOMIE D'ENERGIE

La municipalité vient de changer les luminaires des locaux en LED pour un montant de 2 716€. Les travaux ont été réalisés par nos employés municipaux Pascal et Alex. Le calorifugeage des tuyauteries de la chaufferie a été réalisé pour la somme de 2111€ intégralement pris en charge par des Certificats Economie d'Énergie : CEE.

Le conseil municipal réfléchit actuellement aux autres économies d'énergie possibles. La chaudière gaz de la mairie est vieillissante et le combustible couteux (2000€/an). L'étude d'un nouveau système de chauffage est en cours (Pompe à chaleur...) avec des aides à la clé. Nous vous informerons des suites données.

MUR DU CIMETIERE

Les jeunes du village (Elyse, Cloé, Arthur, Axel, Ilan) et les moins jeunes ! (Roger, Alain, Régis, Yves, Jean) se sont donnés rendez vous pour ouvrir un passage entre les deux cimetières. C'est chose faite, il reste les escaliers à concevoir pendant les prochaines vacances. Merci à tous pour cette initiative intergénérationnelle !



PROBLEME DE RESEAU TELEPHONIQUE

Dans le village certains quartiers sont dépourvus de connexions téléphoniques. Il est possible de se connecter sur le site « j'alerte l'Arcep » et de remplir le formulaire. Peut-être un jour viendra ?

La distribution des colis à nos aînés se déroulera le **Dimanche 17 décembre** en après-midi.

La décoration de Noël devant la mairie s'effectuera le **samedi 09 décembre** à 13h30 pour les volontaires Villersois.

La mairie sera fermée au public du 26 décembre au lundi 01 janvier 2024